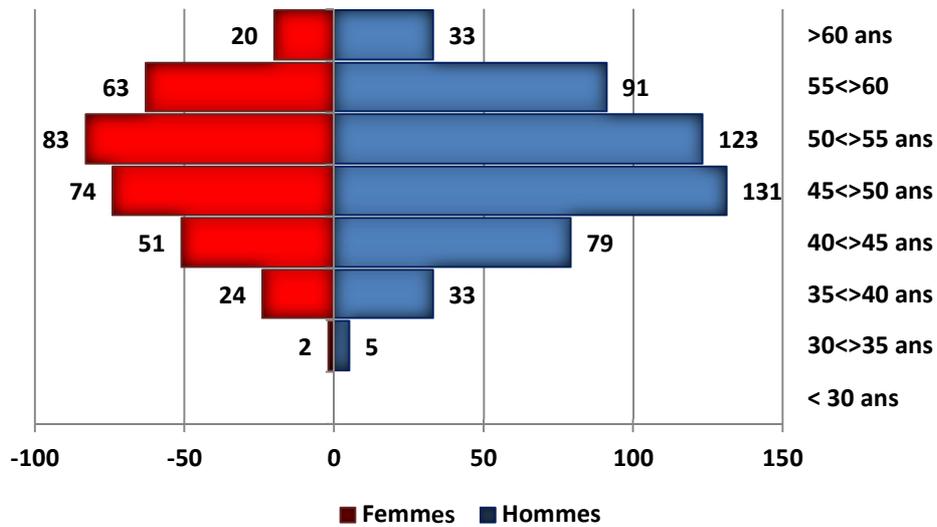
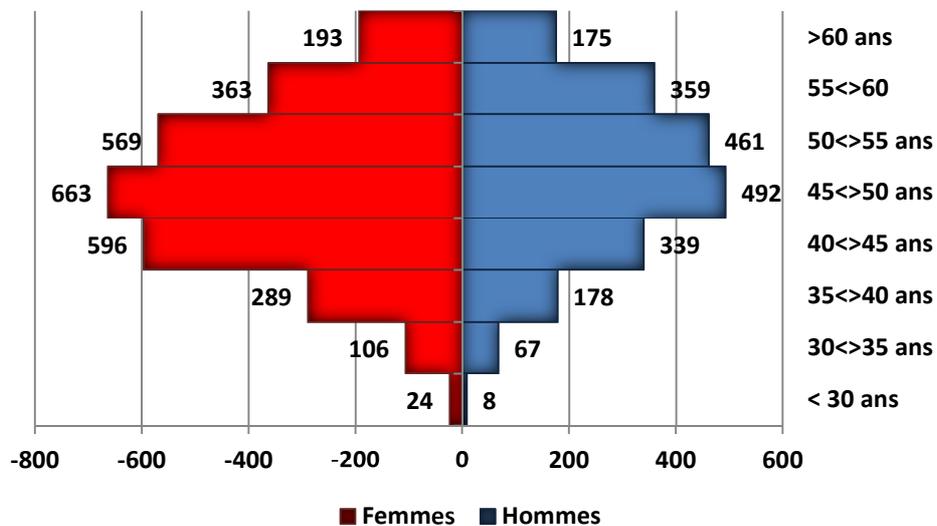


1.6.1 REPARTITION DES EFFECTIFS DE PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT D'EXPATRIE



L'âge moyen des personnels recrutés en qualité d'expatrié est de 50,1 ans, sans écart significatif entre personnels masculins et personnels féminins.

1.6.2 REPARTITION DES EFFECTIFS DE PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT DE RÉSIDENTS



L'âge moyen des personnels recrutés en qualité de résident est de 48,6 ans.

L'écart entre l'âge moyen des personnels féminins et celui des personnels masculins est stable et demeure légèrement inférieur pour les personnels féminins (48,1 ans c/ 50,4 ans).

CHAPITRE 2 : AVANCEMENT ET ANCIENNETE

A défaut d'être détachés dans un corps ou un cadre d'emploi spécifique, les personnels recrutés sur contrat d'expatrié ou de résident continuent, pendant leur détachement, à dérouler leur carrière dans leur corps d'origine. Ces évolutions sont prises en compte en cours de contrat pour les personnels résidents et à l'occasion du renouvellement de leur contrat pour les personnels expatriés.

2.1 AVANCEMENT

2.1.1 CHANGEMENT DE CORPS

Changement de corps	Nbre de promus			Taux de promotion		
	Expatriés	Résidents	Total	Expatriés	Résidents	Total
Personnels administratifs	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Personnels de direction	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Personnels d'inspection	0	0	0	0,00%	0,00%	0,00%
Personnels du 1er degré	0	1	1	0,00%	0,05%	0,04%
Personnels du 2nd degré	1	10	11	0,33%	0,30%	0,30%
Total	1	11	12	0,10%	0,20%	0,19%

Peu de changements de corps pour les personnels détachés au sein de l'AEFE.

Il s'agit principalement de promotion de professeurs certifiés dans le corps des professeurs agrégés.

2.1.2 PROMOTION DE GRADE

Promotion de grade	Nbre de promotions			Taux de promotion		
	Expatriés	Résidents	Total	Expatriés	Résidents	Total
Personnels administratifs	2	3	5	2,00%	9,09%	3,76%
Personnels de direction	7	0	7	2,41%	0,00%	2,41%
Personnels d'inspection	2	0	2	10,00%	0,00%	0,00%
Personnels du 1er degré	25	103	128	8,74%	5,11%	5,56%
Personnels du 2nd degré	14	117	131	4,61%	3,48%	3,57%
Total	50	223	273	5,00%	4,12%	4,26%

Le changement de grade est plus significatif.

Il s'agit principalement, au sein d'un même corps, d'avancement d'un grade de la Classe Normale à un grade Hors Classe.

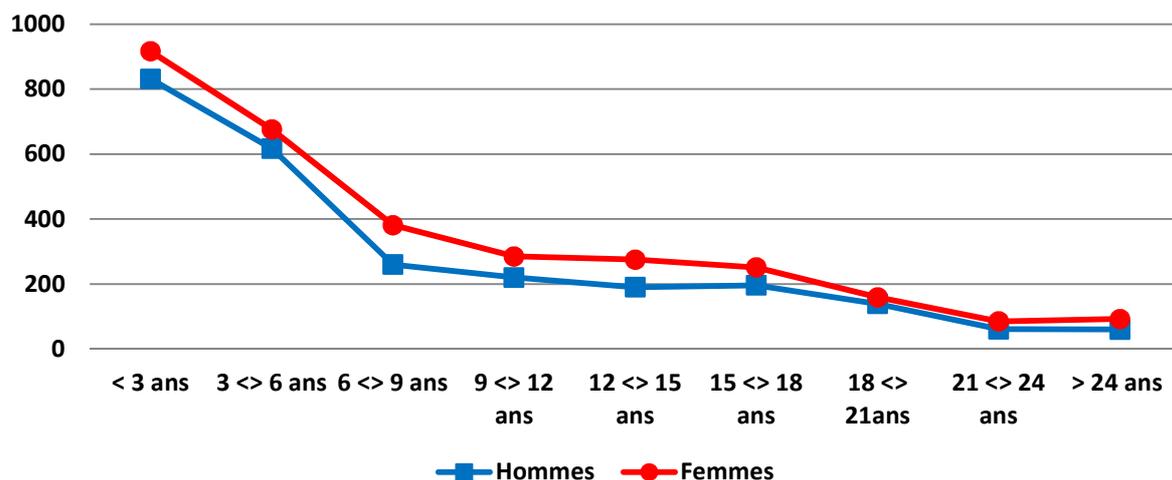
2.1.3 AVANCEMENT D'ECHELON

Avancement d'échelon	Nbre d'avancements			Taux de promotion		
	Expatriés	Résidents	Total	Expatriés	Résidents	Total
Personnels administratifs	32	5	37	32,00%	15,15%	27,82%
Personnels de direction	47	0	47	16,15%	0,00%	16,15%
Personnels d'inspection	4	0	4	20,00%	0,00%	20,00%
Personnels du 1er degré	30	184	214	10,49%	9,13%	9,30%
Personnels du 2nd degré	42	436	478	13,8%	13,0%	13,0%
Total	155	625	780	15,48%	11,54%	12,16%

Depuis la mise en œuvre du dispositif PPCR, les taux de promotion par avancement d'échelon se stabilisent du fait, notamment de la limitation des possibilités d'avancement accéléré.

2.2 ANCIENNETE DANS L'AFFECTATION

2.2.1 EFFECTIF TOTAL

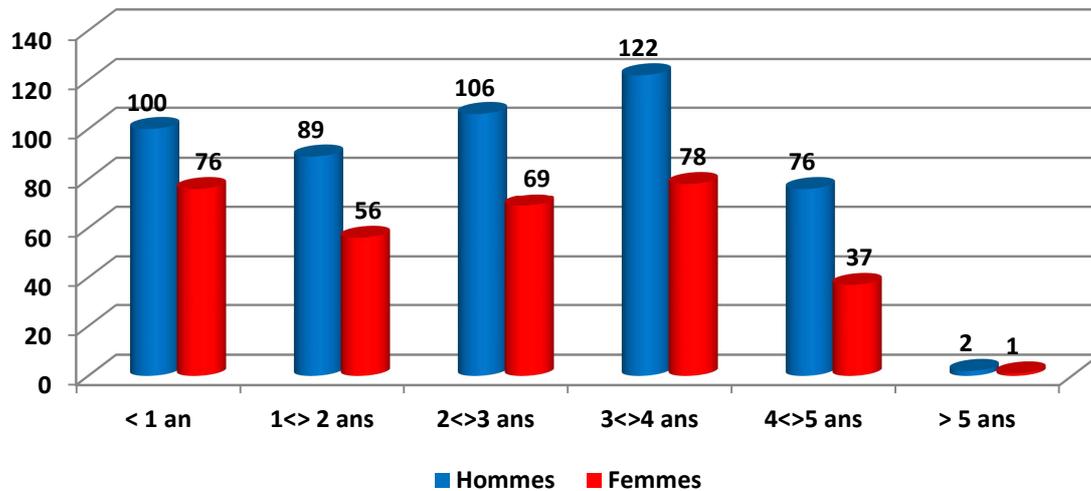


Au 31 décembre 2020, l'ancienneté moyenne dans leur établissement d'affectation des personnels détachés est d'un peu plus de 7 ans.

Toutefois, près de 31% des personnels exercent dans leur actuel établissement d'affectation depuis moins de 3 ans.

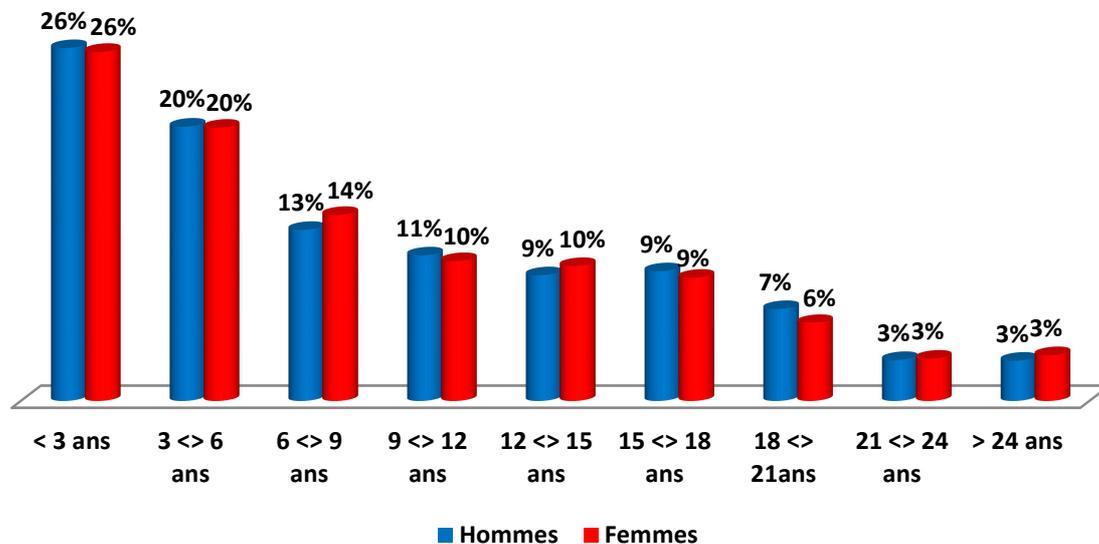
33 agents sont en fonction dans leur actuel établissement d'affectation depuis la création de l'Agence (1990).

2.2.2 ANCIENNETE DANS L’AFFECTATION DES PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT D’EXPATRIES



Au 31 décembre 2020, 40% des personnels expatriés ont moins de 2 ans d’ancienneté dans leur actuelle affectation.

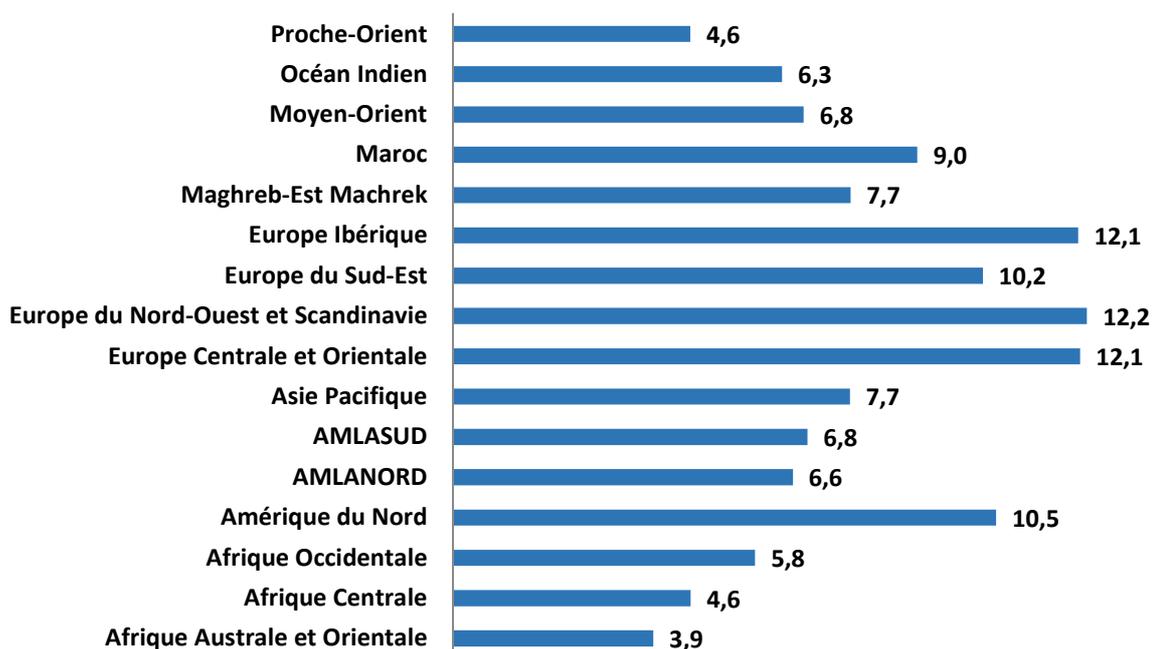
2.2.3 ANCIENNETE DANS L’AFFECTATION DES PERSONNELS RECRUTES SOUS CONTRAT DE RESIDENT



Au 31 décembre 2020, 26% des personnels résidents sont en fonction dans leur affectation actuelle depuis moins de 3 ans. Cette proportion est en très nette régression par rapport aux années précédentes.

Sur l’ensemble du réseau, l’ancienneté moyenne dans leur actuelle affectation des personnels résidents continue d’augmenter. Au 31 décembre 2020 elle s’établi à 8,5 ans (8,2 ans en 2019), sans différence notable entre hommes et femmes.

➤ **Ancienneté moyenne des personnels résidents dans leur affectation actuelle par Zone de Formation Continue**

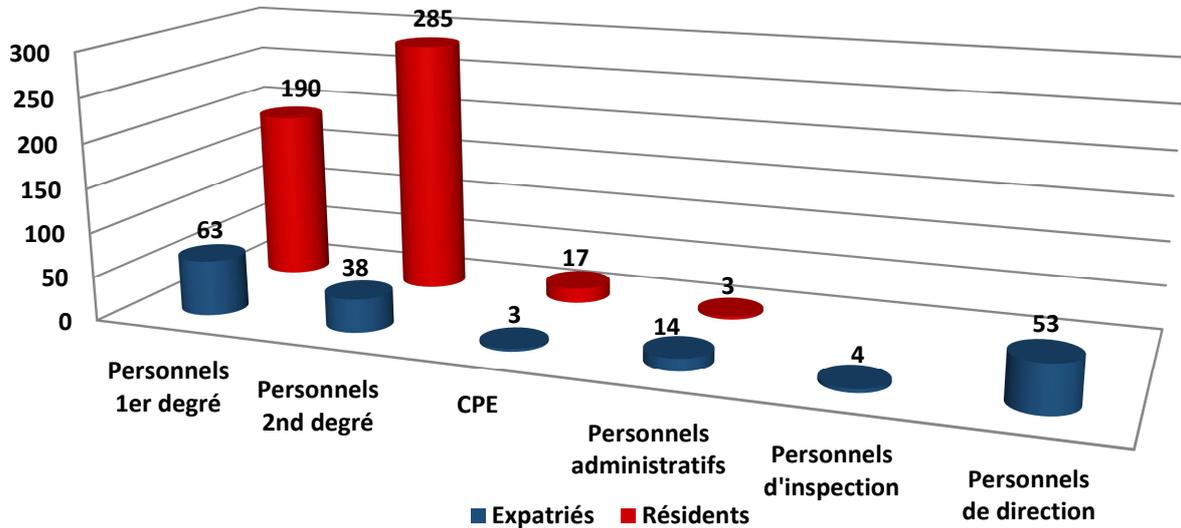


L'ancienneté moyenne des personnels résidents varie de moins d'un an au Bangladesh (2 agents) et en République Centrafricaine (3 agent), moins de 2 ans au Népal, Sri Lanka, Zimbabwe, Soudan et en Guinée (soit 38 agents), à plus de 13 ans en Allemagne et aux Pays-Bas (soit 275 agents).

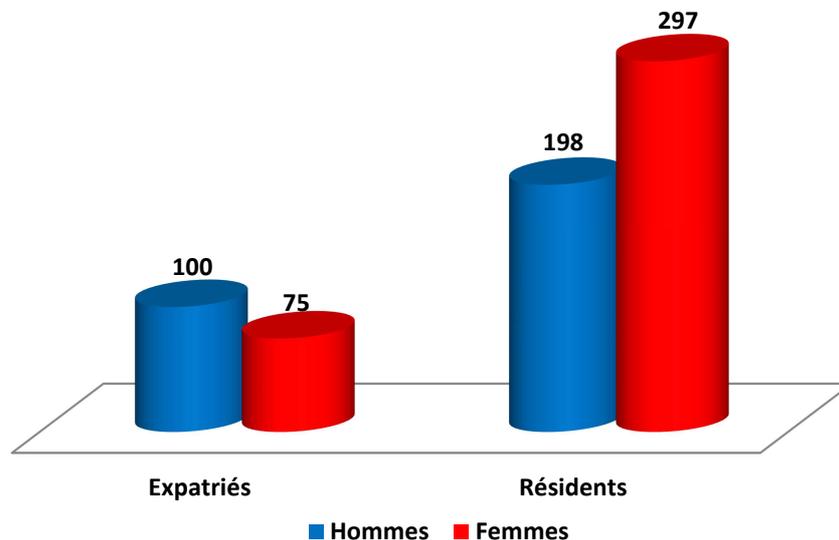
CHAPITRE 3 : RECRUTEMENT

670 recrutements ont été effectués en 2020, soit 175 personnels expatriés (+ 19% par rapport à l'année précédente) et 495 personnels résidents (+5,8% par rapport à l'année précédente).

3.1 RECRUTEMENTS 2019 PAR CATEGORIE DE SUPPORT BUDGETAIRE (CSB)



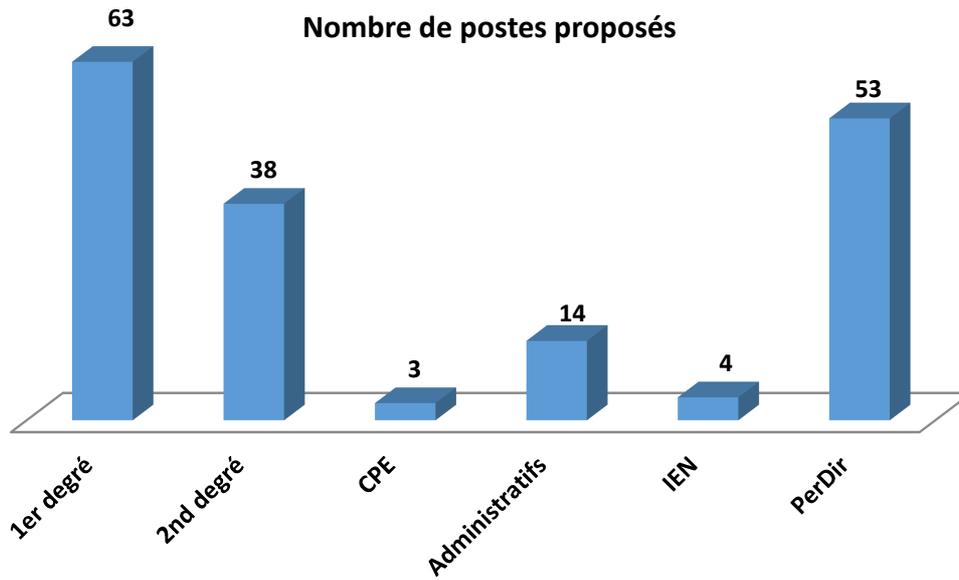
3.2 RECRUTEMENTS 2020 PAR GENRE



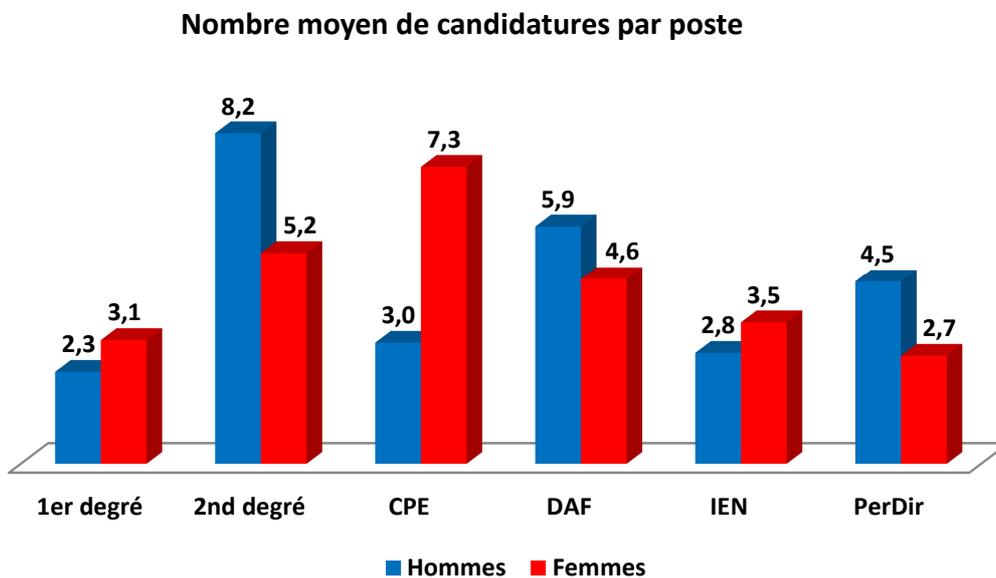
Les personnels masculins représentent 57,1% des personnels recrutés en qualité d'expatrié quand ils représentent 40% des personnels recrutés en qualité de résidents.

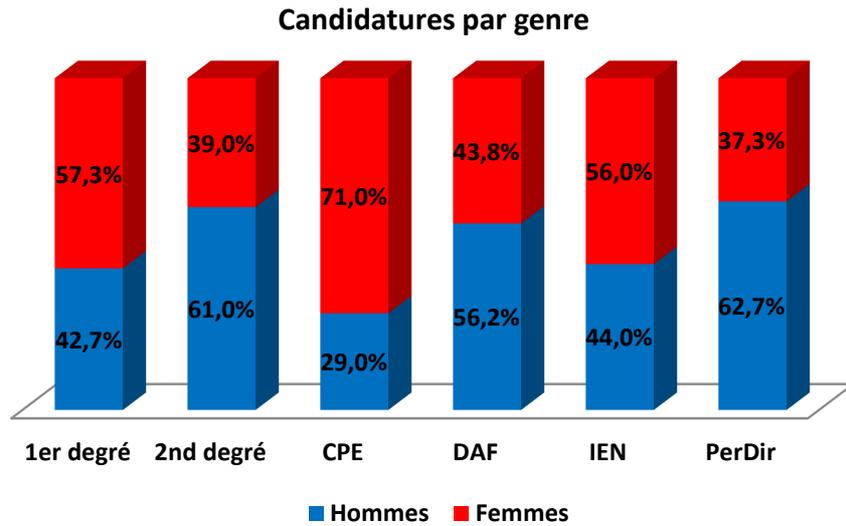
Au cours de la campagne 2020, 55,5% des personnels recrutés sont des femmes.

3.3 RECRUTEMENTS DE PERSONNELS SOUS CONTRAT D'EXPATRIÉS



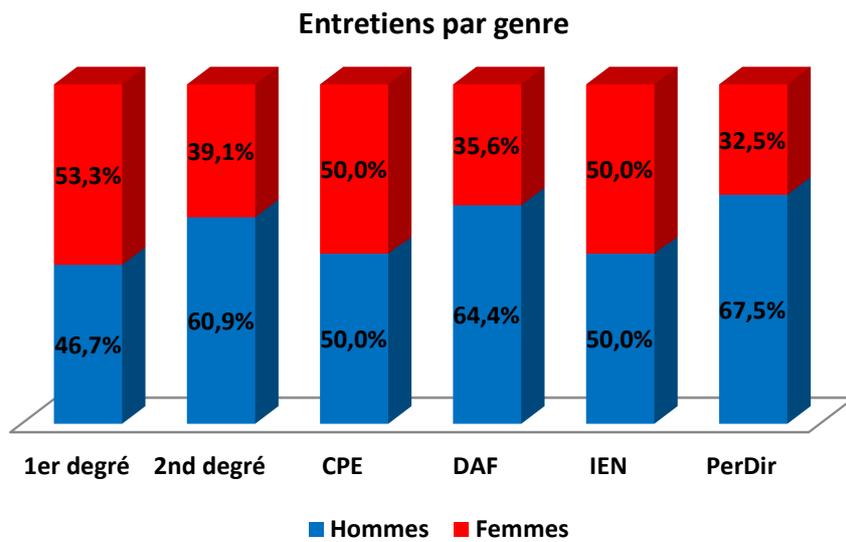
3.3.1 CANDIDATURES





Les candidats à un poste d'expatrié sont majoritairement masculins (56%).

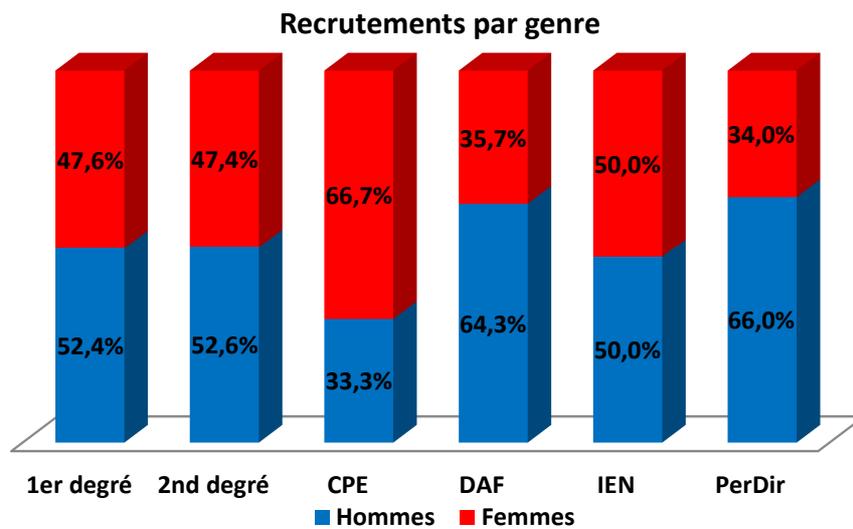
3.3.2 ENTRETIENS



33,8% des candidats à un poste d'expatrié sont convoqués à un entretien.

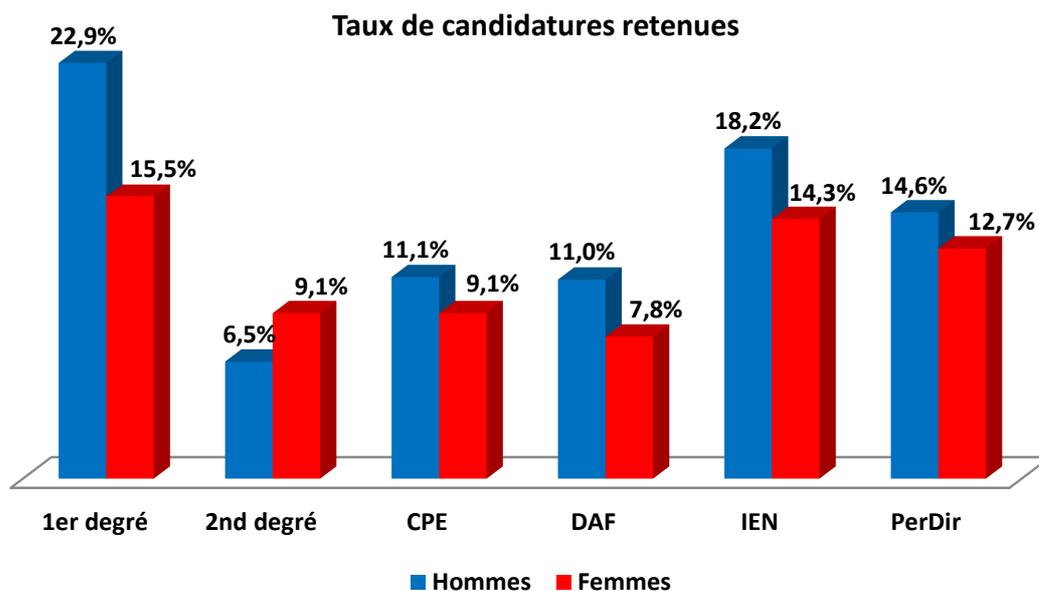
58,1% des candidats convoqués à un entretien pour un poste d'expatrié sont des hommes.

3.3.3 RECRUTEMENTS



Globalement, 36,3% des candidats reçus en entretien, ont été recrutés.

Les personnels masculins représentent 57,1% des recrutements.



12,3% des candidatures ont été retenues, soit 12,6% des candidatures des personnels masculins et 11,8% des candidatures de personnels féminins.

CHAPITRE 4 : FIN DE MISSION

4.1 FIN DE MISSION PAR MOTIF

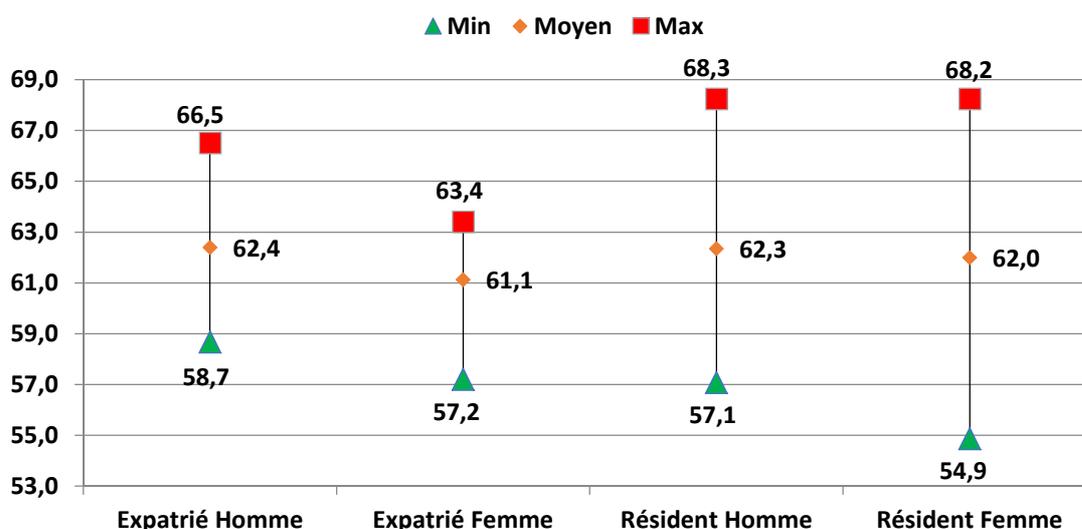
Motif	Expatrié			Résident			Total		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
A la demande de l'intéressé	11	8	19	148	229	377	159	237	396
Annulation de (ré-) embauche	1		1	1	3	4	2	3	5
Décès					4	4	0	4	4
Déconventionnement				20	15	35	20	15	35
Fin de Détachement	1		1	4	2	6	5	2	7
Fin de mission anticipée	1		1	2		2	3	0	3
maladie + de 180 jours		1	1	1	6	7	1	7	8
Mesure de carte	2	2	4				2	2	4
Pour demande de congé parental					2	2		2	2
pour demande de disponibilité		1	1	19	41	60	19	42	61
pour demande de retraite	12	3	15	45	46	91	57	49	106
Raison familiale				1	4	5	1	4	5
Raison médicale				1	6	7	1	6	7
Terme du contrat	136	87	223	1	3	4	137	90	227
Total	164	102	266	243	361	604	407	463	870

46% des fins de mission sont prononcées à la demande des intéressés avant le terme de leur contrat en cours.

26% des fins de mission interviennent au terme du contrat des intéressés et 12% sont motivées par une demande d'admission à la retraite.

Plus de 16% des fins de mission donnent lieu à une réembauche sur un autre poste.

4.2 AGE DES PERSONNELS AYANT FAIT VALOIR LEURS DROITS A LA RETRAITE



Par rapport aux années antérieures, l'âge moyen de départ à la retraite reste stable.

CHAPITRE 5 : TEMPS DE TRAVAIL ET ABSENCES

5.1 AUTORISATION DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Seuls les personnels recrutés en qualité de résident peuvent bénéficier d'une autorisation d'exercer leur activité à temps partiel.

RESIDENTS	Nombre de demandes présentées			Nombre de demandes acceptées		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Enseignants 1er degré	16	96	112	14	94	108
Enseignants 2nd degré	31	104	135	30	104	134
Administratifs		1	1		1	1
TOTAL	47	201	248	44	199	243

Le nombre de demandes d'autorisation d'exercer à temps partiel est en légère diminution par rapport à l'année 2019 (- 7%).

5.1.1 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR TYPE DE DEMANDE

Type de temps partiel	Nature de la demande		
	1ere demande	Renouvellement	Total
De droit	12	35	47
Sur autorisation	45	151	196
Total	57	186	243

Les demandes de temps partiel de droit sont en diminution de près de 33% par rapport à l'année scolaire 2019/2020, alors que le nombre de demande de temps partiel sur autorisation est stable.

Les demandes de renouvellements de temps partiels représentent plus de 76% des demandes accordées (74% en 2019/2020).

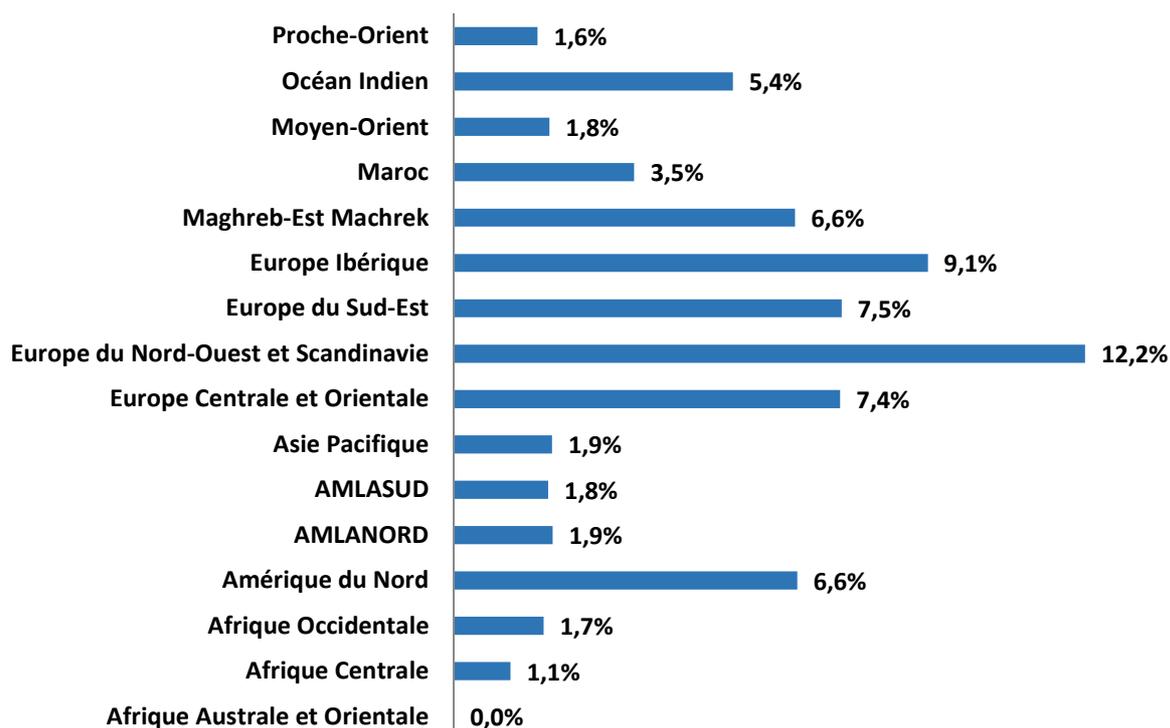
5.1.2 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR SECTEUR GEOGRAPHIQUE

	Hommes	Femmes	Total	Part des demandes	Part des effectifs au 31/12/2020
Afrique		7	7	2,88%	0,89%
Amériques	7	13	20	8,23%	2,81%
Asie	1	6	7	2,88%	1,89%
Europe	22	131	153	62,96%	9,29%
Maghreb - Océan Indien	11	40	51	20,99%	4,67%
Moyen-Orient - Proche-Orient	3	2	5	2,06%	1,79%
TOTAL	44	199	243	100,00%	4,98%

Près de 63% des demandes d'autorisation d'exercice à temps partiel sont accordées à des personnels en fonction en Europe.

La part des effectifs à temps partiel est passée de 5,31% en 2019/2020 à 4,98% en 2020/2021.

5.1.3 PART DES EFFECTIFS EXERÇANT A TEMPS PARTIEL PAR ZFC



5.1.4 AUTORISATIONS ACCORDEES PAR QUOTITE DE TEMPS DE TRAVAIL

Quotité	50	50<=>60	60<=>70	70<=>80	80<=>90	Total	Part des effectifs au 31/12/2020
Hommes	11	2	2	16	10	41	2,0%
Personnels 1er degré	4	0	0	7	0	11	2,3%
Personnels 2nd degré	7	2	2	9	10	30	1,9%
Personnels administratifs	0	0	0	0	0	0	0,0%
Femmes	37	8	27	86	38	196	1,9%
Personnels 1er degré	24	0	3	61	3	91	6,9%
Personnels 2nd degré	13	8	23	25	35	104	7,1%
Personnels administratifs	0	0	1	0	0	1	5,6%
Total général	48	10	29	102	48	237	4,9%

5.2 ABSENCES POUR MALADIE

	Nombre de personnels	Nombre de jours d'absence	Part des arrêts	ETP	ETP / Effectif	Données N-1
Afrique	236	4559	21,0%	12,49	1,3%	4103
Amériques	90	2110	9,7%	5,78	0,7%	2722
Asie Moyen et Proche Orient	148	2799	12,9%	7,67	0,9%	2371
Europe	402	7879	36,3%	21,59	1,2%	7811
Maghreb Océan Indien	306	4386	20,2%	12,02	1,0%	5637
Total	1182	21733	100,0%	59,54	1,0%	22644